

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 101 (1956)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le feu nucléaire de l'adversaire ; les théâtres d'opérations terrestres, beaucoup plus vulnérables, en seraient libérés d'autant.

Ces considérations sont certes intéressantes. Elles permettent d'entrevoir un soulagement apporté aux forces au sol et aux pays impliqués dans un conflit. Cependant elles jouent dans le cadre « périphérique » extra-européen. De plus, il faut bien admettre qu'aucun des pays de l'Europe continentale ne disposera de longtemps de moyens à leur mesure.

Ainsi l'adaptation à la guerre atomique sur le plan stratégique aboutit pour ces pays-là à la préparation d'une défense passive, qui doit être très poussée, enterrée au maximum et pour laquelle les régions montagneuses offrent des avantages majeurs : limitation de l'étendue des dégâts et possibilités de construction d'abris par pénétration dans le flanc des hauteurs.

Lt.-col. PERRET-GENTIL

---

Informations :

**Société suisse des officiers**

**Thèmes pour le concours de 1956**

- I. Ont seuls droit de participer au concours : les membres de la Société Suisse des Officiers.
- II. *Thèmes.*
  1. L'avenir de la défense nationale suisse.
  2. Conséquences des développements récents de la technique pour notre conduite du combat.
  3. L'infanterie dans notre prochaine organisation militaire (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
  4. Les troupes légères dans l'avenir (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
  5. Le développement technique futur de l'artillerie et son engagement.

6. La défense de l'espace aérien suisse ; ses aspects politiques, stratégiques et tactiques.
7. La DCA terrestre sur le champ de bataille.
8. Problèmes techniques et tactiques de la défense antichars dans son évolution actuelle.
9. L'importance de la mine pour notre défense nationale.
10. La protection de la population civile.
11. Les services arrières dans l'avenir ; articulation et engagement.
12. Recrutement et formation des cadres.
13. Le problème de la spécialisation dans l'instruction militaire.
14. De la nécessité des premiers secours assurés par le blessé lui-même ou par ses camarades de combat ; propositions pour une instruction appropriée.
15. Mission et organisation du Service d'arbitrage.
16. De l'opportunité d'une gendarmerie d'armée centralisée (emploi, organisation, instruction).

Des mémoires consacrés à des questions partielles seront également acceptés comme travaux de concours.

III. *Délai pour la remise des travaux* : 30 juin 1957.

IV. *Conditions du concours*.

1. Les travaux seront remis en quatre exemplaires dactylographiés au Secrétariat central de la Société Suisse des Officiers, Adligenswilerstrasse 6, Lucerne.
2. Des thèses de doctorat ou des études, qui n'auront subi que quelques transformations après avoir été déjà publiées, ne seront pas acceptées.
3. Chacun des quatre exemplaires des mémoires sera muni d'une devise ; il est interdit d'y ajouter le nom de l'auteur sous peine d'être exclu du concours.
4. Les nom, adresse, grade et incorporation de l'auteur seront communiqués au jury sous enveloppe fermée portant la devise choisie par le concurrent.
5. Le Jury ne prendra connaissance du nom de l'auteur que si son travail est primé ou acheté par la société.
6. Un exemplaire de chaque mémoire sera conservé dans les archives de la Société Suisse des Officiers. Les auteurs de travaux primés en recevront deux exemplaires en retour après l'assemblée des délégués de 1958.

Les travaux non primés pourront être remis à leurs auteurs si ceux-ci font connaître leur devise et leur adresse. Si le désir n'en est pas exprimé, aucun mémoire ne sera restitué,

car le Comité Central n'a pas la compétence d'ouvrir l'enveloppe accompagnant les travaux non primés.

7. En récompensant un travail, la Société Suisse des Officiers acquiert un droit exclusif de publication pour la durée de deux ans dès le 30 juin 1957, sauf convention particulière.

#### V. *PRIX.*

Un crédit de 4000 fr. est à disposition. L'assemblée des délégués de 1958 décidera de son emploi total ou partiel selon les dispositions du jury.

#### VI. *Publication des résultats du concours.*

Proclamation lors de l'assemblée ordinaire des délégués au printemps 1958 et publication ultérieure dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, dans la *Revue militaire suisse*, ainsi que dans la *Rivista Militare della Svizzera Italiana*.

#### VII. *Composition du Jury.*

Président : Colonel-divisionnaire Büttikofer Othmar, chef d'arme des troupes de transmission, Wabern.  
 Colonel-divisionnaire Primault Etienne, chef d'arme des troupes d'aviation et de DCA, Berne.  
 Colonel-divisionnaire Rünzi Friedrich, sous-chef d'état-major, Services arrières, Berne.  
 Colonel-brigadier Brunner Hans, commandant des Ecoles de tir, Wallenstadt.  
 Colonel EMG. Suter Richard, Saint-Gall.  
 Colonel EMG. de Buman Ernest, Fribourg.  
 Colonel EMG. Ernst Albert, Lucerne.  
 Colonel EMG. Studer Eugène, Hünibach b/Thun.

---

## Bulletin bibliographique

### Les livres :

#### **Une division de montagne allemande sur le front de l'Est, de 1940 à 1945.**

« Enzian und Edelweiss. Die 4<sup>e</sup> Gebirgsdivision », par le « Generalleutnant » J. Braun. Un volume relié de 260 pages, 150 photos, 23 croquis et plusieurs dessins à la plume. — Podzun-Verlag, Bad Nauheim, 1955.

L'auteur de cet historique est l'un des quatre commandants qui se sont succédé à la tête de la 4<sup>e</sup> D. mont. « Gentiane », née en octobre 1940 et sœur cadette de la 1<sup>re</sup> D. mont. « Edelweiss ». De nombreux croquis facilitent l'exposé des opérations, dont des récits